

localnova' mag

#10 | La newsletter du premier portail de services budgétaires
10 février 2015 | et financiers en ligne des acteurs publics locaux



EYJAFJALLAJÖKULL

N'attendez pas l'éruption, Reprofilez-vous !

...ZOOM...ZOOM...

Rapport de notation

Rapport de notation financière des communes françaises. Retrouvez le nouveau rapport de notation réalisé à partir des CA 2013.

[Téléchargez le rapport](#)

Moyennes détaillées en accès libre pour les villes, EPCI et SDIS

Retrouvez gratuitement une nouvelle boîte à outils comprenant les moyennes détaillées de plus de 150 articles comptables sur les 6 principaux chapitres budgétaires de recettes et dépenses de fonctionnement (chapitres 70, 73, 74, 011, 012 et 65) et comparez- vous afin de repérer les écarts les plus significatifs :

[Retrouvez les moyennes](#)

Les massifs montagneux se forment par la dynamique des plaques terrestres qui lorsqu'elles se chevauchent peuvent conduire selon leurs compositions géologiques à la formation d'un volcan. L'éruption du célèbre mais imprononçable volcan islandais Eyjafjallajökull, nous rappelle que ces phénomènes sont toujours d'actualité, souvent imprévisibles et engendrent des conséquences désastreuses.

Naturellement, la ressemblance avec le secteur local et les finances locales que les localnova'mag placent au cœur de leur priorité, serait bien excessive. Et pourtant, la dette contractée par les collectivités locales présente quelques similitudes.

Elle est constituée de couches de prêts qui se superposent les unes aux autres pour former un mont (ou une montagne selon les cas), dont les composantes géo-contractuelles (durée, taux, profil d'amortissement) peuvent conduire à l'asphyxie voire à l'explosion.

On cite depuis quelques mois les turpitudes budgétaires et financières issues du désengagement de l'Etat, et de la volonté de ne pas utiliser le levier fiscal, on oublie de parler du poids croissant de la charge d'annuités du stock de la dette existante.

Illustrons notre propos, la perte de ressources (DGF) et le glissement des dépenses (personnel) contractent inéluctablement l'épargne de gestion. En déduisant de cette épargne de gestion l'annuité de la dette existante (frais financiers + amortissement du capital), nul doute que dans quelques années **l'épargne résiduelle (épargne nette) sera négative pour beaucoup de collectivités**, alors même que des efforts auront été fournis pour contenir les dépenses de gestion.

EST-CE GRAVE ?

Si les besoins de financements futurs sont modestes et que cette situation se résorbe naturellement, la réponse est NON, vous passez un cap difficile mais avec des explications circonstanciées, vous passerez votre chemin.

En revanche, si votre plan de mandat est plutôt dynamique, et que vous choisissez de faire contre mauvaise fortune bon cœur, c'est à dire d'alimenter la dynamique économique locale par des investissements publics ciblés et productifs... **REPROFILEZ-VOUS**, ou plus concrètement redéfinissez dès maintenant le profil de remboursement de la dette en fonction de vos objectifs.

Car les nouveaux financements que vous allez contracter vont accentuer la perte d'épargne nette et vos partenaires risquent de vous abandonner au milieu du gué.

Naturellement, si le reprofilage peut s'avérer judicieux il doit être conduit **en respectant quelques principes de bonne orthodoxie financière** et ne doit être réalisé qu'en complément d'un travail de maîtrise du fonctionnement.

Siège social
LOCALNOVA S.A.S
 6 rue de la Charité 69002 LYON
 Tél : 09 72 29 39 33
contact@localnova.fr

Société agréée par l'AMF en qualité de
 Conseil en Investissements Financiers

Directeur de la publication
 Frédéric Maury
contact@localnova.fr

Création graphique
 Nuit de Pleine Lune

Iconographie : fotolia.fr



1/ Tordons tout d'abord le coup à deux contre-vérités persistantes.

Le reprofilage coûte plus cher au final et fait porter aux générations futures le poids des difficultés. Si vous êtes un emprunteur occasionnel, en rallongeant la durée vous payez plus d'intérêts. Si vous êtes en revanche un emprunteur « permanent », comme une collectivité, la durée d'un prêt n'a que peu d'importance, c'est la durée moyenne de la dette qui est importante et celle des actifs financés. Donc, il ne faut pas regarder que le flux des emprunts nouveaux mais le stock de dette et le flux. Car ce que vous ne remboursez pas plus tard, c'est également ce que vous n'aurez pas à emprunter. Dans la réalité, le reprofilage pourrait s'avérer judicieux, car il permet de bénéficier des conditions actuelles des marchés de taux d'intérêt.

Le reprofilage rallonge la durée : Vous pouvez conserver la même durée et ne modifier que la courbe d'amortissement.

Le reprofilage constitue donc une alternative politique, car si la dette représente une charge obligatoire, rien ne vous interdit de la rendre supportable et de la calibrer en tenant compte de vos objectifs budgétaires...

2/ Pour aider les collectivités dans un premier travail d'étude, LOCALNOVA fournit **quelques conseils pratiques** sachant que le **recours à un conseil externe** peut s'avérer utile.

Si, en outre, vous êtes concernés par des crédits structurés éligibles au fonds d'amorçage, saisissez l'opportunité pour relier les sujets. Vous pourrez faire d'une pierre deux coups.

- Première étape : réalisez une prospective au fil de l'eau ne tenant compte d'aucun investissement mais des coups partis en fonctionnement et des annuités de la dette existante. Si votre épargne nette devient déjà négative, **IL EST TEMPS D'AGIR ET VITE.**

- Deuxième étape : ajoutez quelques investissements nouveaux et les financements bancaires nécessaires. Si votre épargne devient négative (forte probabilité) définissez le besoin de financement annuel nécessaire pour revenir en positif, vous venez de définir le profil cible.

- Troisième étape : identifiez les contrats les plus significatifs en volume et durée. Inutile de prendre les contrats qui arrivent à terme et/ou dont le montant est faible. Superposez les annuités et déduisez de celle-ci la valeur annuelle mesurée lors de la deuxième étape. Vous obtiendrez le nouveau profil d'amortissement de la dette existante.

- Quatrième étape : contactez votre banquier pour le prévenir et le rassurer sur vos objectifs, inutile de faire peur, la crise bancaire n'est pas si éloignée.

- Cinquième étape : adressez lui un courrier énonçant clairement vos objectifs, les contrats concernés, le profil souhaité et sollicitez 2 offres, l'une sur la durée résiduelle sans reprofilage et l'autre sur le nouveau profil.

- Sixième étape : analysez les offres pour atteindre les conditions d'équilibre acceptables.

Naturellement, dans tous les cas, il convient de garder raison et de ne pas accepter les yeux fermés ce qui vous est proposé.